



N° d'Ordre :

N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention
Du diplôme de master

DOMAINE : Langue et Culture Amazighes

FILIERE : Langue et Culture Amazighes

SPECIALITE : Linguistique et Didactique

Titre

Les Pratiques Linguistiques et Langagières
des étudiants du département de langue et
culture Amazigh de Tizi-Ouzou

Présenté par :
KABRI Ferroudja
LOUNICI Dyhia

Encadré par :
Professeur Moussa IMARAZENE

Jury de soutenance :

Président : Souhila BOUYOUCEF, MCA, UMMTO
Encadreur : Moussa IMARAZENE, Professeur, UMMTO
Examineur : Mourad BAZI, MAA, UMMTO

Promotion : Juillet 2022



Remerciements

Nous profitons, de ce mémoire, pour rendre grâce à DIEU de nous avoir données courage volonté, et santé.

En premier lieu nos remerciements vont directement à notre encadreur M. IMARAZENE Moussa, qui sans lui notre travail n'aurait pas lieu. C'est grâce à ses conseils précieux et ses orientations que nous avons pu réaliser ce travail dans les meilleurs délais, c'est grâce aussi à sa générosité et sa patience qui nous a données le courage d'avancer.

Nous remercions également les membres du jury qui ont accepté d'évaluer notre travail.

Notre reconnaissance va aussi à tous les enseignants du département de langue et culture amazighe qui ont contribué, de près ou de loin, dans notre formation.

Nous remercions aussi notre ami Smail I. qui a pris la peine de lire notre travail, sans oublier notre ami Belaïd H qui nous a beaucoup aidées.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail:

Avec tous mes sentiments d'amour et de respect, à ma source de tendresse, de douceur et de bienveillance. Ma chère mère OUIZA.

A la mémoire de mon très cher père FARHAT que Dieu le tout puissant lui accorde sa sainte miséricorde et l'accueille en son vaste paradis.

A mes chères frères : SOFIANE, ALI, RAFIK

A mes chères sœurs : ZAKIA, CELIA, NESRINE

A mes neveux : LAMINE, LILIANE.

A mes beaux frères : YACINE, HOUCINE

Mes vifs remerciements à mon bien aimé AHMED qui n'a cessé de me soutenir et de m'encourager tout au long de ce travail.

A tous les membres de ma famille : cousins, cousines, oncles, tantes, petits et grands.

A mes chères copines : FERROUDJA, KARIMA, TINHINANE, OUARDIAS

A ma très chère binôme : FERROUDJA et sa famille.

DYHIA

DEDICACES

Avec l'expression de ma reconnaissance, je dédie ce travail à ceux qui, quels que soient les termes embrassés, je n'arriverais jamais à leur exprimer mon amour sincère.

*A l'homme à qui je dois ma réussite et tout mon respect : mon cher père **MUSTAPHA***

*A la femme qui a souffert sans me laisser souffrir, qui n'a jamais dit non à mes exigences et qui n'a épargné aucun effort pour me rendre heureuse : mon adorable mère **SAFIA**.*

*A mes chers frères **RABAH, YAZID** et **SAID**, qui n'ont pas cessé de me conseiller, encourager et soutenir tout au long de mes études. Que Dieu les protège et leurs offre la chance et le bonheur.*

*A mon adorable sœur **LYNDA** qui m'encourage toujours, qui sait comment procurer la joie et le bonheur pour toute la famille, et mon très cher beau frère **MOURAD**.*

*A ma chère grand-mère : **ALDJIA***

*A mon cher grand père : **AHMED***

*A ma très chère **YEMMA HADJA** et mon très cher **VAVA LHADJ** que Dieu l'accueille dans son vaste paradis*

A ma tante et son mari ainsi que son fils.

*A mes cousins et cousines en particulier **FAIZA, SABRINA, SAMIA, TINHINANE, HAMID***

*À mes adorables copines : **KARIMA, TINOU, ZAHRA, OUARDIA**, avec lesquelles j'ai partagé des moments d'émotion pendant la réalisation de ce travail.*

A l'homme le plus précieux à mes yeux qui n'arrête pas de me soutenir matin et soir et m'encourager

MASSI

*À ma collaboratrice **DYHIA** ainsi qu'à toute sa famille.*

Et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

FERROUDJ



Sommaire

Sommaire

Introduction générale

-Chapitre I: Théorique et méthodologique

-Introduction

1-Le paysage sociolinguistique De la Kabylie

2-Définition des concepts sociolinguistiques

3-Le statut des langues

4-présentation de terrain et du corpus

5-les informateurs: Nous avons recueilli notre corpus au près de 15 informateur

Chapitre II: Analytique

Introduction

1-Analyse et interprétation des données

Conclusion générale

Bibliographie

Table des matières

Annexes

Résumer en tamazight



**Introduction
générale**

Introduction :

La langue amazighe a toujours vécu avec d'autres langues, sur son propre territoire, suite aux nombreuses conquêtes que les amazighes ont subi depuis les phéniciens allant jusqu'aux Français et autres européens... Cette situation a fait que cette langue qui, en plus, traversé les siècles dans l'oralité, s'était, à chaque fois, retrouvée dans la position du dominé.

De nos jours, la langue Amazighe est toujours reléguée à une position inférieure. Elle n'est langue véhiculaire que très rarement et avec un public assez restreint. Mais avec la crise identitaire et conscientisation des kabyles et autres régions amazighophones, la situation est en évolution permanente. Actuellement, le marché linguistique algérien ou encore celui de la Kabylie sont plurilingues.

Le thème que nous avons choisi est d'aborder dans le cadre de notre mémoire analyse la situation de la langue kabyle dans son contexte social (sociolinguistique), mais plus particulièrement les pratiques linguistiques et langagières réalisées par les étudiants du département de langue et culture Amazighes de Tizi-Ouzou.

Choix du sujet :

Nous avons remarqué que la majorité des étudiants du département de langue et culture amazighes font appel à plusieurs langues pour communiquer entre eux. Pour ce, nous voudrions analyser leurs usages linguistiques et langagiers pour voir les degrés d'utilisation des langues en situation monolingue ou en situation de mélange ou d'emprunt et autres. Ainsi, nous avons choisi de travailler sur les pratiques linguistiques et langagières des étudiants du département de langue et culture amazighe de Tizi-Ouzo qui est, certainement, influencés par leurs entourages familiaux et universitaires.

Problématique :

Au département de langue et culture amazighe, les cours sont présentés en Français et en tamazight (kabyle, chaoui, touarègue, mozabite). Dans un tel contexte plurilingue, nous envisageons de répondre aux questions suivantes :

Quelles sont les langues pratiquées par les étudiants du département de langue et culture amazighes dans leurs communications quotidiennes ? Quelles sont les caractéristiques des pratiques linguistiques langagières chez ces étudiants ?

Objectifs et motivations :

Notre objectif à travers ce modeste travail, est de comprendre les attitudes et les pratiques linguistiques et langagières de certains étudiants de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Par ailleurs, nous visons l'explication des mélanges et des passages linguistiques.

Hypothèses :

A partir de la problématique ci-dessus, nous émettons les hypothèses suivantes : Nous pensons que ces étudiants sont tous plurilingues dans leurs pratiques langagières. Ces pratiques sont probablement différentes selon les compétences dont dispose chaque sujet parlant. Nous supposons que les étudiants de ce département pratiquent telle ou telle langue dans des situations communicatives bien déterminées c'est-à-dire que c'est le contexte et la situation qui déterminent le choix des langues.

Présentation du terrain et du corpus:

Terrain d'enquête :

Nous avons réalisé notre enquête au sein du département de langue et culture Amazighes de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Ce département a ouvert ses portes en 1990/1991. Au début, ce département dispensait uniquement la formation des Magisters. Après l'introduction de tamazight dans l'éducation nationale, ce département change ses priorités et ses enseignements pour former des licenciés afin de couvrir le manque d'enseignants dans les différents paliers de l'éducation. Ces enseignements sont assurés, en grande partie, en langue française.

Le corpus :

Notre corpus est constitué d'enregistrements que nous avons effectués au sein du département de langue et culture Amazighes de l'Université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Il représente environ quatre vingt quinze minutes que nous avons transcrites usuellement. Nous avons opté à faire des enregistrements dans des situations où les locuteurs prononçaient des discours spontanés, cela pour nous permettre de recueillir un discours qui reflète les pratiques effectives des étudiants du dit-département.

Les informateurs :

Nous avons recueilli nos données auprès de dix 10 informateurs, sont tous des étudiants de départements de langue et culture amazigh de Tizi-ouzou, qui sont inscrits dans différents niveaux ; licence et master.

Leur profil sociologique :

N°	Nom et prénom	Âge	Commune	Langue maternelle
1	Annia H.	23	Tizi-Rachad	Kabyle
2	Wouardia k.	24	Boughni	Kabyle
3	Douria M.	25	Ait wassif	Kabyle
4	Hassina S.	24	Tizi-Rachad	Kabyle
5	Katia kh.	27	Makouda	Kabyle
6	Tinhinane CH.	24	Makouda	Kabyle
7	Hassina F	25	Derra el Mizane	Kabyle
8	Aziz M	25	Larebaa ait irathen	Kabyle
9	Amazigh K.	26	Bouzgene	Kabyle
10	Fadhila L.	25	Oued Aissi	Kabyle
11	Thiziri H.	25	Krim Balkacem	Kabyle
12	Sarah DJ.	23	Azzazga	Kabyle
13	Mina Ch.	23	Djebba	Kabyle
14	Samia R	24	Tigzirt	Kabyle
15	Younnes G	24	Beni Douala	Kabyle



Chapitre I:
Le paysage Sociolinguistique

Introduction :

Dans ce premier chapitre de notre travail, nous allons nous consacrer à l'étude du milieu kabyle pour mettre en place la base de cette recherche. Nous allons commencer par la présentation de ce milieu qui est un environnement largement plurilingue avec l'usage oral du kabyle, du français et de l'arabe populaire mais aussi de l'usage écrit du français, de l'arabe et de tamazight. Nous poursuivrons par le survol de la présentation historique et l'analyse sociolinguistique de l'Algérie et de ce qui fut le territoire exclusif des Berbères et de leur langue. Nous pensons que l'analyse de certains aspects socio-historiques d'un passé très lié ou commun aux langues étudiées pourrait servir à l'explication de certains aspects linguistiques propres à chacune de ces langues. Nous allons tenter de retracer en outre les facteurs qui ont fait que la langue berbère soit très influencée par la langue arabe et beaucoup plus par celle-ci que par les autres envahisseurs qui ont occupé l'Afrique du Nord.

L'Afrique du Nord est, depuis les temps anciens, le pays des Berbères qui occupèrent les territoires allant de l'Atlantique, à l'Ouest, jusqu'en Egypte, à l'Est. Ces populations se sont fait appeler les (Imazighen) « hommes libres », dont la langue était surnommée les libyque.¹

A travers son histoire la Béribérie a toujours été caractérisé par la constante qu'est le bilinguisme voire le plurilinguisme par la suite.

Selon William. MACKEY, le bilinguisme est : « *comme l'alternance de deux ou plus de deux langues chez les même individu.* »²

Elle est définie par Dubois et al. Comme suit : « *D'une manière générale, le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes.* »³

On comprend à travers ces définitions que le bilinguisme peut être considéré soit comme le fait d'un individu qui conduit à utiliser deux langues différentes dans ses échanges et ses relations sociales, soit le fait d'une communauté représentée par (l'état, famille, peuple), il met l'accent sur les forces linguistiques qui existent dans une communauté, donc la

¹ Thèse de doctorat, Imarazène M, p 55.

² Mackey W. F., bilinguisme et contact des langues, Ed. KLINCKSIECK, Paris, p 372.

³ DUBOIS.J, Dictionnaire de linguistique, Ed. Larousse, Italie, 2002, p 66.

collectivité a besoin qu'il y'ait une intercommunication entre les membres de cette communication.

Pour ce qui est du plurilinguisme, *«on dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur d'une même communauté plusieurs langues selon le type de communication (dans sa famille, dans ses relations sociales, dans ses relations avec l'administration, etc). On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication »*.⁴

A travers son histoire, la Berbérie a toujours été caractérisée par la constante qu'est le bilinguisme voire le plurilinguisme du fait qu'elle à été, de part sa géographie et ses richesses, la cible de plusieurs conquêtes et occupations successives et interminables et imposant chacune ses propres aspects économiques, administratifs, civilisationnels, culturels, linguistiques et autres. Les différentes conquêtes étaient tellement nombreuses, longues et perpétuelles que l'histoire des berbères semble s'y résumer. « L'histoire du Maghreb n'est souvent, pour les auteurs, que l'histoire des dominations étrangères. Elle n'est que succession des maîtres d'un moment».(1) Cela n'est pas le résultat de la portée de sa situation géographique uniquement, mais aussi de sa vaste étendue : occupant tout le Nord de l'Afrique, elle est le trait d'union entre cette partie du continent et les autres, mais aussi l'Orient et l'Occident. Grâce à ses territoires côtiers, le pays des Berbères pouvait dominer le marché maritime du Sud de la Méditerranée ainsi que le passage de Gibraltar. St. GSELL (2) affirme que l'Afrique du Nord est une terre que l'histoire et la géographie ont élue pour le brassage de langues et cultures venant des horizons les plus divers.

En effet, depuis environ le VII^{ème} siècle avant J.C, le territoire des berbères n'a cessé de subir les nombreuses conquêtes de différents empires et nations : Phéniciens, Romains, Grecques, Vandales, Byzantins, Arabes, Turcs, Espagnoles, Italiens et Français. Chacun de ces envahisseurs a laissé des traces dont les impacts et les conséquences ont été, parfois, désastreuses sur tous les plans : social, économique, linguistique et culturel.

Le Tamazight, langue ancestrale des Berbères, était une langue écrite ayant une écriture alphabétique. Celle-ci présentait, déjà avant les différentes invasions, des variations

⁴ DUBOIS.J, Dictionnaire de linguistique, Ed. Larousse, Italie, 2002, p 368.

phonétiques dues, en partie, à la vaste étendue des territoires qu'elle occupait, aux différences géographiques et climatiques ainsi qu'à la rupture de contact entre les locuteurs des différents groupes et régions⁵.

Cette langue passait progressivement et énergiquement vers la dialectalisations, en particulier, suite aux effets de ces invasions qui ont renforcé, voir causé la dispersion du peuple berbère et du même coup, de sa langue. Cela a fait que certains groupes berbérophones, coupés et éloignés des autres, ont connu un mode de vie et une évolution différente, comme c'est le cas pour les Touareg qui s'étaient réfugiés vers le sud.

Les interactions du berbère avec les autres langues, a favorisé le bouleversement de cette langue et a fait naître des divergences. En conséquence ceci a divisé la langue et l'affaibli.

Cette dispersion a changé le mode de vie des berbérophones sur les trois plans (économiques, linguistiques, culturel) et a influencé la pratique langagière la notion de pratique langagière marque une évolution dans la description linguistique et sociolinguistique, car elle s'intéresse à la diversité des locuteurs et la diversité de leurs conduites. On peut définir les pratiques langagières comme « *les manifestations de l'interaction des différents facteurs : linguistique, psycholinguistique, sociologique, culturel, éducatif...qui sont constitutifs des caractéristiques individuelles et de groupes.* »⁶ Toute activité de langue est en interaction permanente avec le milieu où elle s'effectue de ce milieu mais elle produit des effets. Bien que le berbère devait dominer et prendre le dessus, car les locuteurs de cette langue sont assez nombreux mais la densité (le fait que les locuteurs soient géographiquement dispersés), et la supériorité économique des autres langues a fait en sorte que le berbère perde de sa valeur linguistique. Calvet affirme, cité par Imarazène M⁷ qu' « *en apprenant une des langues prioritaires, non seulement ces millions d'hommes en favorisent l'expansion, mais ils permettent, économiquement parlant, de produire encore plus dans cette langue. C'est de cette façon que les langues prioritaires se répandent plus largement aux dépens des minoritaires* ».

Le nombre des locuteurs ne fait pas la force de la langue, c'est la supériorité politique, économique, culturelle...qui font que la langue domine on prend la langue anglaise et

⁵Thèse de doctorat, Imarazène. M. op, cit.p55.

⁶ TALEB.IBRAHIMI K. p.119.

⁷ Thèse de doctorat, Imarazène. M. op, cit. p 37.

chinoise par exemple, la pratique des locuteurs est beaucoup plus concentrée en Chine qu'en Amérique, le nombre des locuteurs de la langue chinoise dépasse celui des locuteurs de la langue anglaise mais c'est l'anglais qui domine car elle est dans tous les domaines.⁸

Le berbère a perdu sa place et son statut à cause de la domination de la langue arabe dans tous les domaines. Les villes ou les régions essentielles où le berbère plus particulièrement le kabyle est encore bien parlé et a gardé un statut (pas administratif ou économique, mais un statut social, dans leur communication quotidienne) sont Tizi-Ouzou Bejaia Setif...

C'est dans la perspective de tenter de donner réponses et explications à certains faits sociolinguistiques et linguistiques relevant du domaine berbère et de ce qui fut le pays exclusif des Berbères, que nous nous proposons, dans cette partie de notre travail, de faire une courte présentation historique et sociolinguistique de l'Afrique du Nord afin de mieux connaître son passé, notamment avant l'arrivée des Arabes, car nous pensons que l'adoption, par les Berbères, de la religion des Musulmans et de leur langue, d'une manière aussi massive, devrait trouver des explications dans ce passé.

I/ Les Phéniciens (XI ème siècle avant J.C.- 114 avant J.C.) :

Les premiers établissements des phéniciens en Afrique du Nord, étaient plutôt pacifiques puisque ceux-ci avaient, initialement, installé des comptoirs commerciaux sur les deux rives de la Méditerranée, les côtes de l'Espagne et celles de l'Afrique du Nord. Ces comptoirs étaient, plutôt, des points d'escale pour les navigateurs. Ainsi, Carthage pouvait imposer sa domination sur le commerce de la Méditerranée, Cela n'inquiétait pas les Berbères mais leur rendait, plutôt, un grand service puisqu'ils voyaient dans la modernité de cette civilisation rayonnante un moyen de troquer et d'échanger leurs produits et marchandises, qui étaient, essentiellement, des matières premières (laine, peaux, ivoire, œufs, pierres précieuses), tout en entrant en contact avec la civilisation de l'autre rive.

Après leur venue en Berbérie, les Phéniciens fondèrent Carthage en 814 av. JC, et payèrent un tribut, en contre partie, aux chefs Berbères pour le sol qu'ils occupaient. Un tribut duquel elle s'affranchit définitivement entre 475 et 450 avant J.C. et qu'elle imposait, à son tour, aux autochtones qui exploitèrent les terres environnant les grandes villes puniques. Grande puissance maritime qu'elle était, avec son pouvoir rayonnant et grandissant de plus en

⁸Thèse de doctorat, Imarazène. M. op, cit. P.43.

plus, elle s'étendait vers l'Ouest jusqu'à imposer sa domination à tout le Nord de la Tunisie et le Nord-Est de l'Algérie.

Les Carthaginois avaient, toujours, essayé de gagner la sympathie des autochtones qu'ils séduisirent par leur civilisation à laquelle ces derniers empruntèrent les institutions et les techniques. M. Rodinson (9) écrit que «les contacts sont plus nombreux, les relations plus étroites, les échanges de toute sortes plus fréquents. Les biens offerts sont d'autant plus séductifs que les étrangers jouissent du prestige d'une culture supérieure ». Les brassages des populations libyques et puniques dans les grandes villes ont renforcé les interpénétrations culturelles et linguistiques à tel point que le punique fut la langue officielle de Cirta, la capitale du royaume de Massinissa mais aussi de l'Ouest algérien et du Maroc.

Si les croyances puniques ne disparurent qu'avec la diffusion du christianisme, la langue, quant à elle, continuait à s'étendre et à s'imposer jusqu'à la conquête arabe (12). Etant très influencés par la culture, la civilisation et la langue des Phéniciens, les Berbères s'occupèrent, eux-mêmes, de la diffusion de la langue de ces étrangers et certains de leurs mœurs même dans les régions que ceux-ci n'avaient pas atteintes. P. Bourdieu (14) cite que «la compétence linguistique n'est pas une simple capacité technique mais une capacité statutaire». « La langue officielle des royaumes numides et maures, même (certains auteurs disent surtout) après la destruction de Carthage, est le punique... La langue punique survécut longtemps et à Carthage et aux royaumes indigènes ».

Les Berbères et même les familles royales n'étaient pas complètement assimilés à la culture punique puisqu'ils ont gardé des noms berbères. Un principe qui pourrait être révélateur de leur fierté d'être Berbères, de leur attachement à leur racine et à leur origine mais aussi de leur refus de l'acculturation.

II/ Les Grecs :

A leur arrivée en Berbérie, les Grecs colonisèrent la partie orientale de la Libye durant le VII^{ème} siècle avant J.C.. Mais ils avaient, aussi, toute une colonie à Cirta, à l'Est algérien. Selon Kahlouche R. (21) , même si les Grecs ne s'étaient pas infiltrés sur un large territoire de l'Afrique du Nord, ce n'était pas le cas pour leur langue qui était parlée même au Maroc sous le règne de Juba II. C'est, aussi, à cette époque que le berbère aurait connue un très grand usage écrit et une grande extension dans l'espace. Seulement, il faut rappeler que les Berbères

n'étaient habitués à une large diffusion de l'écrit qu'avec la présence punique. Il se peut, aussi, que la situation décrite, ici, par Kahlouche n'était que le résultat de la concentration des efforts sur l'écriture libyque; des efforts qui étaient, durant la période de la présence punique, dispersés et plus productifs en punique qu'en libyque.

Ces incidences linguistiques, sur le berbère, liées à cette nouvelle occupation et au bilinguisme qui en a résulté, devraient, donc, avoir lieu, d'une manière plus intense, sur les parlers orientaux où le contact entre les deux langues a été dense et plus long (environ 6 siècles).

Ainsi, les zones et les degrés d'influence du punique sur le berbère sont plus importants que ceux du grec. Cela a résulté des nombreuses différences sur le plan de la situation géographique et de l'étendue des territoires occupés par chacun de ces deux envahisseurs, de la nature de l'occupation ou des rapports entretenus avec les autochtones, de la durée de l'occupation et des liens existant entre ces langues.⁹

III/ Les Romains :(146 avant J.C.- 429 après J.C.) :

Les romains sont restés moins longtemps en Afrique du Nord que les Carthaginois, mais leur influence linguistique semble plus importante, si l'on croit les listes d'emprunts latins en berbère, dressées par différents auteurs. L'emprunt linguistique est l'une des conséquences majeures du processus du contact des langues est l'emprunt linguistique. Il s'agit de faire intégrer dans le système d'une langue un élément appartenant à une autre langue. A ce propos, Jean DUBOIS et al. Avancent « *qu'il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et fait intégrer une unité au un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas* »¹⁰. Dans le même sens, George LUDI et Bernard PY signalent que « *Les emprunts lexicaux sont des unités lexicales simples ou complexes d'une autre : elles sont supposées faire partie de la mémoire lexicale des interlocuteurs même si leur origine étrangère peut rester manifeste.* »¹¹

Des deux définitions précédentes, nous déduisons que le mot emprunte s'intègre à la langue d'accueil en obéissant à ses règles morphosyntaxiques et phonologiques. Ce mot n'existe pas dans la langue d'accueil et il est emprunté pour enrichir le lexique de cette

⁹ Idem. p.46.

¹⁰ DUBOIS.J, Dictionnaire de linguistique, Ed Larousse, Italie, 2007, p 177.

¹¹ LUDI. G et PY. B, Etre bilingue, Peter Lang, Berne, 2003, p 143.

langue. Ceci signifie que les locuteurs de la langue d'accueil sont censés connaître le mot emprunté même s'ils ne maîtrisent pas la langue source.¹²

Cette conquête qui a été entamée en 264 avant J.C n'a abouti qu'en 146 avant J.C, avec la chute de Carthage et sa destruction par Les Romains de crainte, semble-t-il qu'elle soit occupée par les royaumes de berbères pour en faire leur capitale.

Les Romains ne cessèrent, durant toute leur présence en Afrique du Nord, de semer et d'entretenir la discorde et la haine entre les royaumes berbères, afin d'éviter leur union contre eux. Ils finirent par diviser le royaume de Massinissa en trois, entre ses fils.

En effet, avec leur installation, les Romains ont transformé les propriétés et bien des autochtones et des carthaginois en domaines publics. Certains privilégiés qui avaient payé le tribut des vaincus à ce nouvel occupant.

Les citadins et gros propriétaires non Romains vivant dans les villes et sur les riches plaines environnantes étaient dans l'obligation de passer au trilinguisme libyque-punique-latin, dans les premiers temps de cette conquête et progressivement, par la suite, au bilinguisme berbère-latin.

L'impérialisme romain à connu une résistance militaire et culturelle des berbères. Si dans les villes, le modèle culturel et donc la langue latine ont fini par s'imposer, dans les campagnes, les populations sont restées largement berbérophones. On parlait mais aussi on écrivait le berbère, ainsi qu'en témoigne l'abondance des inscriptions libyque datant de la période romaine.

A la différence du phénicien, apparenté au berbère, le latin est une langue indo-européenne, donc génétiquement différente.

Cependant, les aires linguistiques des deux langues étant géographiquement proches, il n'est pas exclu qu'elles se soient mutuellement influencées et même qu'elles aient partagé un fonds commun que l'on appelle parfois fonds méditerranéen.

Les expressions vocabulaires pré-méditerranéen et substrat méditerranéen (HUBSCHMID, 1960, O. DURAND, 1993-94), présupposent l'existence d'un fonds lexical commun aux langues méditerranéennes (on y ajoute parfois celles du Sahara, et l'Afrique sahélienne), indépendamment de la classification de ces langues en familles. En fait, il s'agit

¹² Idem. p.47.

de dénomination vagues qui ne précisent ni l'importance de ce vocabulaire ni ses limites. Le plus souvent, on se contente d'y ranger des mots isolés, que l'on retrouve dans plusieurs langues sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit de mots empruntés par les autres à une langue de la région ou d'un vocabulaire commun, substantif d'une période communauté de ces langues.

IV/ Les Vandales (429 avant J.C.- 534 après J.C.) et les Byzantins (534-647) :

C'est en raison des pressions internes, dirigées par les rois berbères, et externes, menées par les vandales, que les Romains vont céder en Tunisie en 429 après J.C., au profit des Vandales.

Ce nouveau venu était pire que les Romains dans ses rapports avec les autochtones : il faisait subir aux habitants des villes des exactions et des dépassements de toutes sortes : pillages, viols, tortures, destructions et autres.¹³

Cependant, les royaumes berbères ont profité de la venue de ces Vandales puisqu'ils se reconstituèrent et connurent expansions et prestige intenses en récupérant les plaines et certaines villes avec ce qu'elles ont gardé des différentes civilisations qui s'y sont installées durant des siècles. Ce fut la reberbérisation des citadins qui s'étaient romanisés pendant l'occupation romaine. Le mouvement d'assimilation aux Romains fut contrarié et renversé (26). Quant à la langue des Vandales, elle n'a pas pu s'imposer même dans les territoires qui étaient sous leur domination car elle ne véhiculait, peut-être, aucune civilisation rayonnante qui aurait pu lui permettre de s'imposer. Ils durent, au contraire, s'assimiler et se fondre, pour certains, dans la masse berbère, à la fin de leur règne (27) en 534, après l'attaque extérieure des Byzantins qui prêtaient main forte à celles des Berbères eux-mêmes.

Dès leur implantation dans le pays des Berbères, ces derniers vont leur faire subir des pressions intenses en les attaquant massivement et régulièrement de toute part et en leur imposant une guerre d'usure les contraignant à s'en prendre aux populations sous leur domination en leur imposant des impôts exorbitants afin de se refaire et de régénérer leur puissance. Les différentes exactions et dépassements menés contre les populations vont pousser ces dernières à bannir ce régime et à se soulever contre ces envahisseurs jusqu'à

¹³Thèse de doctorat, Imarazène. M. op.cit. p.49.

l'arrivée des Arabes Musulmans en Afrique du Nord en 647. Ces deux conquérants n'auront pas laissé de traces sur le plan linguistique, mais ils n'ont pas stoppé l'étendue de l'évangélisation qui gagnait du terrain. Cité par IMARAZENE M.¹⁴ « *Ces passants (les Vandales et les Byzantins), rapidement emportés par le vent de l'Histoire, ne laisseront rien ou presque rien en Afrique. Certes, durant ce temps l'évangélisation se poursuit...* ».

1/ Le paysage sociolinguistique algérien et kabyle :

Dès la petite enfance, les Algériens se trouvent confrontés à plusieurs langues, la langue maternelle qui peut être l'arabe dialectale dit "Darja" avec ses différents parlés ou cela peut aussi être le Tamazight avec ses variétés (kabyle, Chaouia, mzab, targui ...) ou encore les langues étrangères, principalement le français. Ce que constate un observateur lorsqu'il est face à une situation semblable à celle de l'Algérie : c'est la complexité de cette situation, au vue de la présence des diverses langues à statuts officiel et non officiel usées par la majorité des sujets parlants. Nous pouvons dire donc que l'Algérie se caractérise par une situation de plurilinguisme sociale. *On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur d'une même communauté, plusieurs langues selon le type de communication (dans sa famille, dans ses relations sociales, dans ses relations avec l'administration, ect). On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication. (V.BILINGUISME). Certains pays, comme la Suisse, où le français, L'allemand, L'italien et le romanche sont langues officielles, connaissent le plurilinguisme d'Etat¹⁵.* La présence des trois langues: l'arabe, le français, et le berbère. L'arabe est aujourd'hui la langue officielle de l'enseignement, c'est la langue qui fonde l'identité nationale parce qu'elle est la langue du coran et de l'Islam. Soulignons que l'arabe populaire et tamazight (variétés de tamazight) sont les langues maternelles des algériens du fait que ces dernières sont les premières à être apprises par les enfants dans leurs milieux familiaux, avant même d'accéder à l'école.

La langue berbère exprime l'attachement à la culture, la tradition, l'identité et le désir de lui conserver toute sa vitalité. Le français, en revanche, fut la langue du colonisateur alors que l'histoire nationale s'est construite dans la lutte pour l'émancipation. Mais il reste aussi la langue de la modernité, la promotion sociale et des relations avec l'Europe. Au vu de ce qu'a procédé, nous pouvons distinguer deux communautés linguistiques en Algérie ; la communauté arabophone et la communauté berbérophone. En parlant, des communautés

¹⁴ Thèse de doctorat, Imarazène. M. op,cit. p.37

¹⁵ Idem. P.368

linguistiques, CALVET.L-J dit : « *se côtoient, se superposent sans cesse. Ce plurilinguisme fait que les langues sont constamment en contact. Le lieu de ces contacts peut être l'individu ou la communauté* »¹⁶. On comprend à partir des propos de CALVET que le plurilinguisme impose un contact continu entre les langues parlées par l'individu ou la communauté ; ces communautés qui sont en contact permanent. Alors que, la communauté.

L'Algérie est devenue après l'indépendance un véritable pays de diversité linguistique. Le plurilinguisme qu'a connu l'Algérie depuis toujours fait que toutes les langues en présence ne cessent de réclamer chacune d'elle, son statut aussi bien sur le plan institutionnel que sur le plan social, donc linguistique algérienne existante au sein de la population ne parle pas en langue officielle et administrative, mais en dialecte populaire (arabe dialectale, arabe classique, tamazight et ses variétés françaises).

2/ Statut des langues en Algérie :

• L'Arabe :

Il existe deux variétés de la langue arabe, l'arabe classique consacré à l'usage officiel pratiqué par la minorité des Algériens et l'arabe dialectal réservé aux pratiques quotidiennes de la majorité des Algériens.

• L'Arabe dialectale (populaire)

L'arabe populaire, dit dialectale est la langue maternelle de la plupart des algériens. A cet effet, TALEB-IBARAHIMI.Kh souligne : « *en Algérie, l'arabe dialectal, langue maternelle de la plus grande partie de la population, constitue la première socialisation linguistique, de la communauté de base* ». ¹⁷

L'utilisation de cette langue diffère d'une région à une autre selon l'appartenance géographique des locuteurs, elle reflète l'histoire de ce pays, car elle est issue d'un mélange du berbère, du français, de la turque, etc.

Cet arabe dialectal est en effet connu par sa variété et sa diversité linguistique. Donc il n'est pas considéré comme un système linguistique homogène, mais varié grâce à la diversification de son lexique et vocabulaire.

¹⁶ L-J. CALVET, « la sociolinguistique, que sais-je ? », Paris, PUF, p.19 .

¹⁷ K-TALEB-IBARAHIMI, 1997. p14.

Cette langue est qualifiée comme « dialecte » incapable de véhiculer les sciences et à être enseigné à l'école. Dans ce propos Chibane. R affirme que : « *malgré l'importance numérique de ces locuteurs, et ces utilisations dans différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson). L'arabe dialectale n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation* »¹⁸.

De là, on comprend que l'arabe dialectale c'est juste un dialecte parlé par l'ensemble du peuple en d'autres termes, c'est le langage de la rue, cela signifie qu'elle n'est pas codifiée, c'est une langue essentiellement orale mais parfois utilisées par certains auteurs dans leurs production artistique.

● L'Arabe classique (arabe littéraire, arabe scolaire, arabe standard)

Après l'indépendance de l'Algérie, pour interrompre l'épanouissement de la langue française et d'essayer par la suite de construire un peuple monolingue avec l'Arabe classique comme seule langue nationale et officielle, les nouveaux responsables du pays ont mené une politique d'arabisation, cette dernière a permis à l'Arabe classique de montrer et de se réutiliser constamment en assurant son usage dans des milieux formels et administratifs, l'objet c'est de montrer aux algériens que la personnalité algérienne serait incomplète sans la langue arabe.

● Le berbère :

Le berbère est la langue maternelle d'un grand nombre de locuteurs en Algérie, c'est une langue qui véhicule une culture et des traditions spécifiques. IBRAHIMI pense que « *cette situation berbérophone qui ne se distingue de la population arabophone que par l'utilisation vernaculaire du tamazight et des pratiques culturelles spécifiques* ». ¹⁹

Cette langue est composée de différentes variétés, telles que le kabyle, le chaoui, le mozabite et le targui, Le kabyle est la variété la plus parlée par la population berbérophone en Algérie. Au début, cette langue n'a aucun statut, elle était réservée uniquement pour les situations informelles.

S.CHAKER, déclare « *sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17,8% de berbérophones que donne le*

¹⁸ R Chibane, 2009, P.20.

¹⁹ T-IBRAHIMI, 1997. 24.

recensement algérien de 1996, sont en dessous de la réalité. En tout état de cause on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne »²⁰.

• Le Kabyle

La Kabylie, dont le dialecte est celui qui couvre une grande partie du centre du pays (Tizi-Ouzou, Bejaia, Boumerdes et Alger). Ce dialecte est éclaté en plusieurs parlers régionaux, se distinguant par plusieurs particularités lexicales, parfois même syntaxiques, mais l'intercompréhension est souvent assurée.

• Le Chaouia

De l'Aurès Les Chaouïa de l'Aurès, dont le dialecte est chaoui qui couvre une partie de l'est du pays (Batna, Biskra, Oum-el-Bouaghi, Ain-Mlila, Ain Beida). Ce dialecte connaît aussi un éclatement en plusieurs parlers distincts que les locuteurs reconnaissent facilement comme le chaoui.

• Le targui

Dit tamachakt, un dialecte parlé au sud du pays. Il est très loin des dialectes su-cités et se démarque d'eux du point de vue lexical, phonétique et même syntaxique.

• Le Mzab

Le Mzab dont le dialecte est le mozabite couvre Ghardaia et les autres villes ibadhites. Par ailleurs, on dénombre plusieurs autres parlers comme le chalhi, le chanoui, le ouarglais...

• Le Français

Le français est considéré comme la langue étrangère la plus utilisée en Algérie, elle marque sa présence depuis l'époque coloniale 1830. Après Celle-ci apparaît fréquemment dans tous les domaines, que ce soit dans le système éducatif, administratif, politique et économique et même dans la cellule familiale et sociale et cela pour des raisons personnelles ou professionnelles, , comme le confirme Taleb Ibrahim.kh : « *le français, langue imposée au peuple Algérien par le fer et le sang, par une violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité a constitué un des éléments fondamentaux de la France vis-à-vis de l'Algérie* »²¹
De cette façon le français s'est imposé en Algérie. Cette dernière est instaurée dans toutes les

²⁰ CHAKER.S, « Berbères aujourd'hui », in <https://www.persee.fr/doc/homig>

²¹K,Taleb Ibrahim ,p. 35

institutions algériennes qu'elles soient étatiques ou privées, son enseignement est obligatoire car l'individu doit l'apprendre dès son plus jeune âge voire la troisième année primaire comme le souligne Gorgeais. P « après une période d'arabisation massive de l'enseignement et l'affirmation de l'unicité linguistique national, les autorités algériennes favorisent de nouveau l'enseignement de la langue française dès le niveau primaire » 13. On peut affirmer que c'est une véritable langue de scolarisation, effectivement cette langue est ancrée dans la situation algérienne, reste toujours bel et bien une langue d'enseignement (dans les pays francophones ou des non francophones). Elle reste aussi une langue privilégiée de transmission du savoir, de culture, de la politique et de la diplomatie. On signale que la langue française coexiste avec les langues maternelles comme l'arabe algérien et toutes les variétés linguistiques de la langue berbère.

● L'anglais

Aujourd'hui l'anglais occupe le statut de la deuxième langue étrangère en Algérie après la langue française, elle s'est imposée dans l'enseignement algérien en 1993 et introduite à partir de la première année moyenne comme le souligne Y.DERRADJI : « ...*Il faut simplement remarquer que dès 1993 et dans une conjonction politique très particulière, l'enseignement de l'anglais devient possible comme première langue étrangère(...), c'est enseignement optionnel et occurrence à la langue française.* ». ²²

De nos jours cette dernière représente la langue de la science et de la technologie, c'est pour cette raison que son apprentissage est devenu très nécessaire. En outre il faut signaler que l'anglais occupe une place importante dans le marché linguistique algérien, il est pratiqué par une minorité de la population algérienne par rapport au français qui se trouve toujours en première position.

3/ Statut du berbère en Algérie :

La langue berbère a subi l'impact de la politique d'arabisation à près l'indépendance du pays. En effet, cette politique visait à généraliser l'utilisation de la langue arabe classique afin d'unifier le pays. Cependant, le berbère ne bénéficie pas d'un statut privilégié bien qu'il soit pratiqué quotidiennement par les locuteurs berbérophones comme le confirme Tahar Zabout « le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesures administratives ou politiques,, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement »

²² Y.DERRAJI analyse sociolinguistique des commentaires de jeunes algériens sur facebook mémoire de master, université de Bejaia. 2017, p18.

Depuis le mouvement culturel berbère de 1980, plusieurs changements se sont produits en faveur de la langue berbère, on peut souligner la création de deux départements de la langue et culture berbères à Tizi-Ouzou(1990) et à Bejaia (1991) ainsi que l'introduction de la langue berbère a considérablement évolué en accédant au rôle de la langue nationale de puis 2002, suite au mouvement en Kabylie et à l'année qui a suivi la grève du cartable.

Quels sont les statuts de toutes ces langues en Kabylie et au sein du milieu universitaire (DLCA)?

L'arabe dialectal (populaire) :

L'arabe populaire n'est pas vraiment usité au sein du milieu estudiantin du département de la langue et culture amazighes, sauf par certains étudiants issus de quelques familles citadines (de la ville de Tizi-Ouzou, Boumerdes, Bouira, Batna...) mais rarement des étudiantes issus des autres régions de Kabylie.

L'arabe scolaire :

L'arabe scolaire dans le département de langue et culture amazighes se limite uniquement à un usage administratif. Cette langue n'est pas utilisée dans le programme d'enseignement mais seulement dans des taches et des opérations administratives. Il est à signaler que parfois quelques enseignants autorisent aux étudiants arabophones de rédiger leurs réponses aux sujets d'examens en langue arabe.

Le berbère (tamazight) :

La langue amazighe en plus d'être une langue d'enseignement de beaucoup de module, c'est l'objectif de tout cursus, c'est la langue étudiée et traitée au département sur laquelle se base toute la théorie, l'application et la recherche, cette langue est étudiée sous différentes voltes linguistique (phonétique, lexique...) et sa littérature.

Le français


Est une langue d'enseignement d'une grande partie des cours du cursus du département amazigh en plus d'être un module à part entière.

L'anglais

L'anglais est presque inexistant au sein du département de langue et culture amazighe à part dans un module transversal.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons donné un aperçu sur le paysage sociolinguistique de l'Algérie et de la Kabylie, tout en décrivant les différentes langues employées dans ces territoires car nous pensons que l'environnement sociolinguistique global du pays et de la région est d'une influence certaine et profonde sur les comportements linguistiques et langagiers des locuteurs quel que soit leur niveau, leur domaine ou leur milieu. Nous avons évoqué aussi les statuts de ces langues à travers les périodes car le statut de chaque langue préside sa valeur dans la société et la vision que lui portent les locuteurs. Par conséquent, cela nous a permis de bien comprendre l'importance et le lien de chaque langue chez nos informateurs. Toutes ces données vont nous aider certainement à mener un travail plus pertinent dans le chapitre qui suivra.



**Chapitre II:
les pratiques langagières et
linguistiques**

Introduction

Après avoir terminé avec la partie théorique, dans laquelle nous avons développé le paysage sociolinguistique de la Kabylie, dans ce chapitre nous allons travailler sur les pratiques linguistiques de nos informateurs (étudiants) dans différentes situations. Nous allons nous consacrer aux pratiques monolingues et plurilingues. A la fin nous ferons une comparaison entre la production langagière de ces deux catégories de locuteurs en matière de nombre d'emprunts intégrés dans leurs discours et aussi le degré d'intégration de ces derniers dans la langue, c'est-à-dire nous allons vérifier si ces emprunts ont pris les marques de la langue kabyle.

Les pratiques monolingues

Le terme monolingue s'applique à des individus ou des populations qui ne parlent qu'une seule langue, par opposition à bilingue ou plurilingue. (syn.unilingue)¹.

Exemple :

Monolingue kabyle :

- *Seiy talwest meena ur tseħħara.*
- *Llant tnuḍin am tistmatin.*
- *Ttruhuy s axxam-is.*
- *Ad twaliḍ tamyart-iw tbeddel ciṭ.*
- *Tanuṭ-iw ad t-arju argaz-iw mi d-yekcem ad t-qabl-it nettat i d tamzwarut ar tewwurt ad as-tini axir a farid, yerna tessed yef axir-nni, nniy-as i urgez-iw tezriḍ ad ak-qeḷeey ibaelulen-ik.*
- *Tella yiwet n lǧiran-nney acebub-is d taħelfiwt, ad teffey akken s aqwir ney ar lbilaj ur tenħarw-ara i leibad.*

Explication : Nous avons constaté auprès de cet informateur l'emploi de la langue kabyle sans faire recours à d'autres langues malgré son niveau d'instruction élevé. C'est d'ailleurs l'unique informateur qui s'est contenté de la langue kabyle dans son discours. Les pratiques monolingues de nos étudiants sont beaucoup plus en français, et très rarement en arabe.

¹ Le dictionnaire de la linguistique et des sciences des langues LAROUSSE. P. 308.

Comme cité plus haut, aucun de nos informateurs ne s'est contenté d'une seule et unique langue pour s'exprimer sauf une seule (D.M) qui n'a usé que du kabyle pour discuter avec nous.

Les pratiques plurilingues :

On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur d'une même communauté plusieurs langues selon le type de communication (dans sa famille, dans ses relations sociales, dans ses relations avec l'administration, etc). On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication. (V-Bilinguisme). Certains pays, comme la Suisse, où le français, l'allemand, l'italien ou le romanche sont langues officielles, connaissent le plurilinguisme d'Etat.²

C'est un phénomène qui résulte du contact des langues, plus précisément du bilinguisme. D'après Driss Rhaib (1996 :153) Hamers et Blanc (1983 :199) proposent une définition significative pour le concept et mélange des langues, ils considèrent que « le locuteur de Lx transfère des éléments ou règles de Ly, à quelques niveaux linguistique que ce soit (phonologique, grammaticale, lexical) ; ces éléments ne sont pas intégrés au système linguistique de Lx, sinon ils seraient considérés comme emprunts. »

L'interférence :

Le mot interférence réfère aussi bien à l'interaction de deux processus psycholinguistiques, qui fonctionnent habituellement d'une façon indépendante chez un individu bilingue, qu'à produit linguistique non conscient de cette interaction. Le concept d'interférence est proche de celui d'emprunt, il s'en distingue, cependant dans la mesure où l'emprunt peut être conscient, alors que l'interférence ne l'est pas. WEINRICHE l'a défini comme ; « *Un remaniement de structure qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certain du vocabulaire (parenté, couleur, temps...)* »³

MACKEY ajoute que « *L'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une autre langue tandis que l'on parle et l'on écrit une autre.* »⁴ Autrement dit, on parle d'interférence linguistique lorsqu'un locuteur bilingue passe d'une langue cible à une autre

² Idem. p.368.

³ J CALVET (1993) : la sociolinguistique, que saie-je ?, Paris, P19.

⁴ Williyam. MACKEY.p .397

langue étrangère spontanément, c'est le fait d'interpréter des traits phonétiques, morphologiques, syntaxiques ou lexicaux d'une langue et les utilisés dans une autre langue. Ce phénomène peut être involontaire ou inconscient bilingue lors de son discours dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle.

A partir de la première définition, WEINRICHE a proposé plusieurs types d'interférence, nous tenons à les citer comme suit :

Interférence morphosyntaxique

Selon Louis Jean CALVET l'interférence syntaxique considère : « *L'organisation de la structure d'une phrase dans une langue B selon celle de la langue première A.* »⁵. En d'autres termes c'est le fait d'organiser la construction ou bien la composition d'une phrase dans une langue B selon celle d'une langue A.

DUBOIS .J a défini l'interférence morphosyntaxique comme : « *la présence des modes d'agencement appartenant à un autre système dans une langue donnée* ».⁶

Interférence lexicale

Elle désigne le type d'interférence le plus fréquent, c'est le fait d'utiliser des éléments lexicaux qui appartiennent à une langue B sans que ces derniers subissent un changement morphologique.

Interférence phonétique

Elle consiste à utiliser un son ou un phonème d'une langue A dans une autre langue B, c'est le fait de remplacer un son par un autre son dans deux langues différentes.

Interférence grammaticale

Elle considère le mauvais usage de certains éléments grammaticaux, en d'autre terme c'est le fait d'utiliser un élément grammatical à la place d'un autre dans une phrase donnée, elle est aussi le résultat d'une certaine incompétence linguistique.

L'alternance codique

Est un phénomène linguistique résultant du contact des langues. Ce dernier est employé pour la première fois par GUMPER.Z, qui consiste à le définir comme étant « ...*la*

⁵ Science du langage, didactique des langues et linguistique, notion d'interférence et transfert linguistique. In, www.overblog.com.

⁶ DUBOIS.S, « dictionnaire de linguistique », Larousse, paris, 1993, p.225.

juxtaposition à l'intérieure d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents.»⁷.

J.DUBOIS souligne qu'« *On appelle alternance de langues la stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes alors que le/ les locuteur(s) sont expert(s) dans les deux langues ou dans les deux variétés.»⁸.*

L'alternance codique se manifeste lorsqu'un sujet parlant utilise deux langues différentes ou plus, dans une conversation ou une situation de communication et chacune de ces langues se caractérise par des structures et des normes totalement différentes des autres langues utilisées, à ces propos J.CALVET ajoute une autre définition « *l'alternance codique, c'est lorsqu'un individu est confronté à deux langues qu'il utilise tour à tour. Il arrive qu'il ne se mélange dans son discours et qu'il produise des énoncés bilingues(...). Il s'agit de collage.»⁹.* En d'autre terme c'est le fait de passer d'un code linguistique dans un même contexte donné, ce qui signifie que ce phénomène nommé aussi code-switching est considéré comme une stratégie de communication utilisée par un locuteur bilingue.

D'après les recherches et les études faites par plusieurs linguistes, nous pouvons distinguer deux types d'alternance codique ; l'alternance codique situationnelle est due aux diverses situations dans lesquelles se trouve le locuteur. C'est-à-dire qu'elle dépend du contexte social des locuteurs, d'interlocuteur ainsi les thèmes abordés. Tandis que l'alternance codique conversationnelle est le passage d'une langue à une autre d'une manière spontanée dans les échanges quotidiens. Autrement dit elle est produite inconsciemment de façon automatique, sans qu'on ne trouve de changement au niveau de la situation de communication (locuteur, interlocuteur, thème abordé...), nous pouvons souligner que ce phénomène se devise en trois catégories :

Selon **ALI-BENCHERIG-M.Z** : « *L'alternance codique est l'usage alternatif de deux codes dans une conversations* »¹⁰. Donc, l'alternance codique renvoie à l'usage alternatif de deux langues différentes au cours d'un même échange, on peut ajouter aussi que

⁷ GUMPER .Z, engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle, Paris, édition, minuit, 1989, p.57

⁸ J.DUBOIS, Dictionnaire de linguistique et de science du langage, Edition, Larousse, Paris 1994, P30.

⁹ J.CALVET, la sociolinguistique Édition, P.U.F. 1996, P.23

¹⁰ ALI-BENCHERIF, « L'alternance codique arabe dialectal/Français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés » thèse de doctorat, université Abou-BAKR Belkaid ; Tlemcen, 2008, p.47.

l'alternance codique peut se faire entre deux langues ou plusieurs, car pour notre cas il s'agit en effet, des passerelles entre le berbère, l'arabe et le français.

POPLACK.S distingue trois types d'alternance codique:¹¹

- **L'alternance codique inter-phrastique** : ce phénomène linguistique se produit quand plusieurs langues s'alternent au niveau d'unités plus longues, comme la phrase ou un segment de discours, cela peut se produire chez un même locuteur ou chez deux locuteurs distincts. En fait, le locuteur cherche le moyen le plus facile pour passer son message.

- **L'alternance codique intra-phrastique** : ce phénomène se manifeste quand des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase, c'est-à-dire lorsque des éléments caractéristiques, les langues en cause sont utilisées dans un rapport syntaxique très étroit, du type nom-complément, verbe-complément.

- **L'alternance codique extra-phrastique** : ce type d'alternance apparaît quand le locuteur insert un segment court ou une expression figée dans un discours monolingue.

L'alternance codique on peut la considérer comme un moyen pour combler le manque de lexique dans une langue donnée, ou peut être aussi le résultat d'une situation linguistique dans une communauté où il y a la coexistence de plusieurs langues comme il est le cas de l'Algérie qui, son marché linguistique est composé au moins de trois langues : l'arabe dialectale/le tamazight et le français.

La diglossie :

Le terme de diglossie est un mot apparu pour la première fois dans le champ des études linguistiques en France, sous la plume d'un helléniste Jean Psichari d'origine grecque. Psichari définira ce qu'il entend par diglossie : « *comme une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage, mais un usage décalé parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre.* »¹². On parle ici de deux variétés de la même langue qui se complètent l'une par rapport à l'autre selon les situations de communication. La première nommée "variété haute", elle est réservée pour le contexte officiel (la religion, l'administration et la politique). Quant à la seconde, est appelée "variété basse", elle est utilisée dans les conversations amicales et familiales.

¹¹ 3 THIAM.N, in MOREAU, « Sociolinguistique, concepts de base », Mardaga, Liège, 1997, pp.32-33.

¹² Bourdieu. P. cité dans l'ouvrage de H. Boyer introduction à la sociolinguistique, Ed, Dunod, 2001 p.482.

Ce terme désigne aussi « l'emploi concurrent de deux formes différentes de ce qu'on considère comme une seule et même langue »¹³. En d'autre terme la diglossie est l'utilisation en variétés tout en étant complémentaire, ont chacune un statut supérieur pour l'un inférieur pour l'autre. Cependant, le rapport entre les deux est conflictuel et leur emploi est essentiellement situationnel. Martinet de sa part affirme :

«Qu'on entend à désigner sous le terme de diglossie une situation sociolinguistique où s'emploie concurremment deux idiomes de statut socioculturel différent, l'un étant vernaculaire, c'est-à-dire une forme linguistique acquise provisoirement est utilisée dans la vie quotidienne, l'autre est une langue dont l'usage, dans certaines circonstances, est imposé par ceux qui détiennent l'autorité (.....) Cette conception de la diglossie revient, en pratique à ranger sur cette rubrique toutes les situations de contact de langue à l'exclusion du bilinguisme individuel.»¹⁴

K.T.Ibrahimi a établi un rapport entre le concept de diglossie et la société algérienne, il parle du contexte algérien :

« qui, par son appartenance à trois aires culturelles au moins, est traversée non plus par un seul rapport d'imposition symbolique mais trois rapports différents qui structurent les relations inter variétés linguistiques en faisant de chaque langue un enjeu lutte pour le pouvoir symbolique d'une part, et constituent, d'autre part, un facteur important dans la structuration des représentations et des attitudes qu'adoptent les locuteurs vis-à-vis de chaque variété. »¹⁵.

Code-switching

D'après J.DUBOIS : « le code switching est un terme anglais correspondant à alternance de langue »¹⁶.

Code mixing

On parle du code mixing lorsque le locuteur est confronté à deux langues qu'il utilise fréquemment de la même manière, et produit des énoncés bilingues. En d'autres termes, dans les fragments du discours échangés entre les allocutaires existent des structures

¹³ Martinet. A., le bilinguisme et diglossie « appel à une vision dynamique des faits », la linguistique, n°18, Presse universitaire de France, 1982.

¹⁴ Martinet. A., la diglossie « appel à une vision dynamique des faits », la linguistique, n° 18, Presse universitaire de France, (1982).P.10.

¹⁵ TALEB IBRAHIMI Kh., Les algériens et leur (s) langue (s), Ed ALHKMA, Alger, 1997, p50.

¹⁶ J.DUBOIS. op, cit.p90.

morphologiques ou grammaticales qui réfèrent à deux systèmes distincts qui se présentent à l'intérieur d'une phrase (Chibane, 2015 : 224).

Selon J.DUBOIS : « le *code mixing*, est un terme correspondant à *mélange de langues* »¹⁷.

Exemple :

● ***Ass-agi, d la tempête.***

Nous constatons, dans cet exemple, l'usage du kabyle (*Ass-agi d*) et du français (*la tempête*). Cet énoncé peut être décomposé comme suit :

Ass-agi : est un adverbe qui fonctionne également comme indicateur de thème.

D la tempête : C'est un syntagme prédicatif dont le premier élément (*d*), qui est l'actualisateur, est une unité d'origine berbère et le second (*la tempête*), qui est le prédicat, est d'origine français. Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : Le locuteur de cet énoncé a employé le nom *la tempête* malgré l'existence d'un nom pouvant représenter ce nom en kabyle qui est « tabuciçant », cela peut être expliqué par la forte pression qui exerce le français sur le kabyle.

● ***Ad ruhey ar la cité.***

Dans cet exemple notre informateur a employé des énoncés des unités en Kabyle (*ad ruḥa ar*), et d'autres Français (*la cité*). Cet énoncé peut être décomposé comme suit :

Ad ruḥay : est un syntagme prédicatif.

Ar : est une préposition.

La cité : c'est une expansion circonstancielle, nous voyons que cette unité qui assume cette fonction est employée telle qu'elle est dans la langue originale qui est le Français, Nous sommes, ici, dans une situation d'emprunt.

Justification : Nous pensons notre interlocuteur a fait recours à ce phénomène linguistique, de fait que l'unité « cité » n'a pas de la correspondance exacte en Kabyle.

● ***Yexsi-yi téléphone.***

Cet énoncé est composé de trois éléments :

¹⁷ Idem.p90.

Yexsi : syntagme prédicatif verbal, cette unité de souche berbère.

Yi : pronom affixe assumant la fonction, les dispensions d'objet indirecte.

Téléphone : Cette unité assume la fonction dispensions d'objet directe, cette unité d'origine Française. Nous sommes ici dans une situation de code mixing.

Justification : L'emploi de substantif téléphone, cela est dû au fait que ce concept est une nouvelle création, donc le kabyle doit trouver une unité pour désigner cet objet, Nous sommes, ici, dans une situation d'emprunt.

● *Neqqar* ensemble.

Dans cet énoncé l'informateur a employé deux unités qui appartiennent à deux (2) langues différentes.

Neqqar : syntagme prédicatif verbal et elle appartient au vocabulaire Kabyle.

Ensemble : c'est un autonome et il est d'origine français. Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification :

L'informateur qui a produit cette énoncé aurait pu employer une (1) d'autres unités qui sont « djemie » / Iwaḥid, malgré ces unités empruntées à l'arabe, mais sont largement intégrées dans la langue Kabyle.

● *Tella* la soutenance *ass-a di* l département.

Dans cette phrase comptons cinq (5) unités :

Tella : syntagme prédicatif verbal, ce lexème est d'origine Kabyle.

La soutenance : est une expansion référentielle, cette unité d'origine Française.

Assa : cette unité d'origine kabyle qui assume la fonction d'autonome.

Di : préposition, ce fonctionnelle d'origine kabyle.

Le département : compliment circonstancielle de lieu ce groupe nominal assume la fonction d'une expansion circonstancielle de lieu. Nous sommes, ici, dans une situation de code mixing.

Justification : Ici notre informateur à fait recours à d'autres unités issues d'autres langues ainsi que : «la soutenance, le département », à notre sens cet informateur à employé ces unités pour combler le manque de lexème d'origine Kabyle, d'un emploi courant, qui peuvent référer à ces signifiés.

● *Ad refdey le cabat inu ad rewley.*

Dans cet énoncé nous constatons l'emploi de deux (2) langues différentes ; le kabyle (ad refdey, inu, ad rewley) et le français (le cabas).

Ad refdey : c'est un syntagme prédicatif verbal qui est d'origine kabyle.

Le cabas : expansion directe, ce lexème est un emprunt d'origine français.

Inu: processif d'origine kabyle.

Ad rewley : syntagme prédicatif verbal, d'origine kabyle.

Nous sommes, ici, dans une situation de code mixing.

Justification : En interrogeant l'informateur de cet énoncé sur l'emploi de l'unité empruntée en Français, (le cabas) sous l'effet de l'habitude.

● *Ruhey ar la clinique El-Djouher.*

Ruhey, c'est un syntagme prédicatif verbal, ce lexème est d'origine kabyle.

Ar : est un fonctionnel, il introduit une expansion circonstancielle de lieu "la clinique", est une unité d'origine française.

El Djouher: c'est un nom propre d'origine arabe, il assume la fonction de complément de nom. . Nous sommes, ici, dans une situation de code mixing.

Justification : Nous voyons dans cet énoncé l'usage des unités d'origine kabyle, arabe et française. Nous pensons que le recours de l'informateur à l'emploi d'une unité d'origine française est dû à l'inexistence d'un lexème kabyle qui peut représenter le concept «la clinique ». Quant à l'unité arabe "El djouher" c'est un emprunt très intégré dans le discours des locuteurs kabyles.

● *yelqen le service-nni n tarrewt.*

Dans cet énoncé, le locuteur a mélangé entre sa langue maternelle et la langue française. Il a commencé son énoncé par un syntagme prédicatif verbal "yelqen" suivi d'une expansion

directe représentée par un lexème d'origine français, ce dernier est suivi par un déictique d'éloignement.

N tarrewt: cette unité est d'origine kabyle, elle assume la fonction de complément de nom.

Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : Dans cet énoncé, le locuteur a fait recours à une unité d'origine française par manque d'un lexème qui porte ce signifié dans la langue kabyle

● *Maci* toujours *i ttruhuy ar* la fac.

Maci toujours: est un syntagme prédicatif non verbal, composé d'une modalité de négation d'origine kabyle est d'un autonome représenté par le lexème "toujours" d'origine français.

i ttruhuy: prédécatôide verbal, ce lexème est un emprunt de l'arabe. Il est complètement berbérisé, pour cela il est couramment employé dans la langue kabyle.

Ar: est un fonctionnel.

La fac: expansion référentielle, c'est une unité d'origine française, elle est employée telle qu'elle est dans la langue d'origine. . Nous sommes, ici, dans une situation de code mixing.

Justification : Nous pensons que le locuteur a employé l'autonome "toujours" qui n'est pas intégré dans la langue kabyle, à sa place il aurait dû employer. Une autre unité (daymen) même si, est un emprunt, il est très intégré dans la langue kabyle.

● *Tteawney kan* maman.

Ici, le locuteur a commencé son énoncé par un syntagme prédicatif verbal, représenté par un lexème emprunté de l'arabe " *tteawaney*", suivi d'un adverbe de souche berbère " *kan*".

Maman: c'est une unité d'origine française, assumant la fonction d'une expansion d'objet indirect. Nous sommes, ici, dans une situation de code mixing.

Justification : L'emploi de l'unité *maman* ne peut être expliquée que par la tendance de notre informateur de montrer un certain prestige dans son discours.

● *Ttwaliy kan* la télé.

Cet énoncé est composé de quatre unités, la première est un syntagme prédicatif verbal « *ttwaliy* » elle est d'origine berbère, suivie de l'adverbe « *kan* », lui aussi est d'origine berbère. Le locuteur de cet énoncé a employé le syntagme prédicatif nominal « la télé », une

unité avec un article défini d'origine français, à sa place il aurait pu employer « télévision » qui est d'un emploi courant en kabyle. Nous sommes, ici, dans une situation de code mixing.

Justification : L'emploi de syntagme prédicatif nominal « la télé » peut être justifié par le contexte et le lieu de l'enregistrement de ce discours, dans un autre lieu, au village par exemple la même personne pourrait choisir le lexème télévision, ce dernier, lui aussi est un emprunt de français mais il est parfaitement admis par tous les locuteurs kabyles.

- *Amek kac jedid.*

Ici, notre informateur a employé des unités issues de deux langues : le kabyle et l'arabe dialectal.

amek : c'est un pronom interrogatif suivi d'un pronom indéfini « *kac* », ce dernier est complété par un nominal assumant la fonction de complément de nom. . Nous sommes, ici, dans une situation de code mixing.

Justification :

Ce recours à des unités appartenant à l'arabe dialectale peut être expliqué par l'existence de plusieurs unités qui s'emploient dans les deux langues ; le kabyle et l'arabe dialectale. Cela nous le voyons dans l'unité *jedid* qui s'emploie dans l'arabe dialectal, cette unité nous la retrouvons sous la forme *ajedid/wejdid* en kabyle.

- *Ass-agi yriy kan* les cours.

Cet énoncé est composé de :

Ass-agi : autonome et indicateur de thème, cette unité est d'origine berbère suivie d'un spv « *yriy* » et d'un adverbe « *kan* », les deux sont d'origine berbères.

Les cours : c'est une expansion d'objet direct, constituée d'un article défini et d'un nom, les deux sont de souche français, ils sont employés tels qu'ils sont dans la langue d'origine. . Nous sommes, ici, dans une situation de code mixing.

Justification :

L'emploi de SN « les cours » qui est composé de deux unités d'origine françaises est dû à l'inexistence d'une unité d'origine kabyle, d'un emploi courant, qui peut représenter cette idée.

- Elle a abandonné *leqraya*.

Une grande partie de cet énoncé est prononcée en français " elle a abandonné", composée d'un pronom personnel " elle" qui assume la fonction d'un sujet et d'un syntagme prédicatif verbale " a abandonné".

Leqraya: est une expansion directe, cette unité est empruntée de l'arabe mais elle est complètement berbèrisée. Nous sommes, ici, dans une situation de code mixing.

Justification : Cet usage d'un énoncé complet en langue française peut être justifié par l'environnement où cet enregistrement est réalisé, ou par l'habitude de notre informateur à interférer avec la langue française quand il aborde des thèmes qui ont un lien avec l'université ou la science en général.

- *Kul-ass* même routine.

Dans cet énoncé on atteste l'emploi de deux langues ; kabyle et français ; « *kul-ass* » est un autonome constitué par deux unités, l'une empruntée de l'arabe ; *kul* et l'autre de souche berbère « *ass* », et deux autres unités d'origines françaises « même routine ». Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : L'auteur de cet énoncé peut transmettre ce message uniquement en kabyle, il aurait pu dire « *kul-ass akka* », mais le locuteur emploie souvent des unités de la langue française, qui est un héritage de colonialisme français.

- *Isea* deux femmes.

Ici, l'auteur de cet énoncé a employé deux unités de la langue française « deux femmes » en plus un SV « *isea* » de souche berbère. Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Explication: nous pensons que c'est le contexte et l'environnement de la production de cet énoncé qui a poussé notre informateur à employer ces deux unités d'origines françaises, à leur place, notre informateur aurait pu utiliser des unités qui appartiennent au vocabulaire berbère qui sont « *snat n tlawin* ».

- *Nettyimi akud* la famille, *netteqsir*.

Dans cet énoncé le locuteur a recouru à la langue française pour désigner « la famille », il aurait pu la désigner par une unité de souche berbère, par exemple : « *at wexxam* », les autres unités sont toutes d'origines berbères ; « *nettyimi* », est un syntagme prédicatif verbale. Ensuite, il a employé le fonctionnel *akkud*, à la fin de cet énoncé, il a

employé un syntagme prédicatoire verbal « *nettqessir* ». Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Explication : l'usage de l'unité « la famille » au lieu de « at wexxam », qu'on peut traduire littéralement par les gens de la maison, est motivée à notre sens par la fréquence très élevée dans le langage courant chez les locuteurs kabyles en général

- *Anwa i am-iejven* le motif.

Anwa : est un syntagme prédicatif non verbal (interrogatif) et se suit d'un pronom relatif (i), *m* : un pronom affixe de verbe, puis un prédicatoire, il se suit de l'énoncé de la langue française (le motif) qui a pris le rôle du complément d'objet direct. Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : dans cet énoncé l'auteur a utilisé un substantif d'origine français, dans ce contexte notre informateur il aurait dû employer une unité empruntée de l'arabe mais elle est fortement ancrée dans le langage courant qui est « *sebba* », cet usage de la langue française est dû au contexte et l'environnement dans lequel cet énoncé est produit.

- *Llant* les deux.

Cet énoncé est composé de (*llant*) usage kabyle et (les deux) du français, on peut le décomposer en deux parties :

Llant : est un syntagme prédicatif verbal composé de l'actualisateur (*nt*) et de prédicat (*lla*)

Les deux : est l'unité française qui est un complément référentiel. Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : dans cet énoncé notre informateur a employé un nominal d'origine français « les deux », dans sa place, il aurait pu utiliser un nominal de souche kabyle qui est « *snat* », cet usage peut être expliqué par l'environnement social de la production de cet énoncé, sachant que les étudiantes de ce département reçoivent les enseignements en français.

- *Tagi* normal.

Cette phrase est composée de deux éléments qui sont le démonstratif (*tagi*), qui est dans cet énoncé un syntagme prédicatif non verbal, et l'unité « normal » qui relève de la langue française. Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : l'usage de l'unité française « normal » dans cet énoncé est justifié par notre informateur par l'inexistence d'une unité correspondante en berbère qui peut désigner ce concept.

- Grave *ack-itent*

Cet énoncé est composé d'une unité française et d'une autre berbère.

« Grave » : c'est un adverbe en fonction d'un indicateur de thème, dans ce contexte, cette unité signifie « beaucoup ».

« *ack-itent* » : est un syntagme prédicatif verbal, il est d'origine kabyle. Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : l'informateur de cet énoncé aurait pu employer un adverbe qui s'emploie couramment en kabyle, qui est « *mlih* », l'usage de l'unité « grave » peut être justifié par la pression de la langue française sur le berbère.

- Bonjour, *azul fellakent*, ça va *i tellamt* ?

Cet informateur a mélangé entre deux (2) langues, à priori il a dit :

« Bonjour » ensuite, il a ajouté « *azul* » qui a le même sens que « bonjours », il a ajouté des unités d'origines berbères « *fellakent* », il a ajouté « ça va » qui relève de la langue française, à la fin il a employé un syntagme prédicatif verbal introduit par le pronom « *i* ». Nous sommes, ici, dans une situation d'emprunt. Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : L'usage de monème « ça va » en français peut être justifié par l'absence d'une unité correspondante en berbère qui peut désigner ce concept

- *Wellah ass-a n congelé, isemmed lhal.*

Dans cet énoncé l'informateur a utilisé une unité d'origine française « congelé » qui est employé en tant que syntagme prédicatif verbale, il est préfixé par l'indice de personne *n* (deuxième personne plurielle). Nous sommes, ici, dans une situation d'interférence. Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : L'usage de cette unité peut être justifié par l'absence d'une unité équivalente en berbère

- Acut le thème de ton mémoire.

« *Acut* » est un pronom interrogatif qui est le prédicat de cet énoncé, la suite de cet énoncé est entièrement prononcée en français. Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : La dominance de la langue française dans cet énoncé est justifiée par notre informateur par la nature de contenu de cet énoncé, car tous ces concepts ne sont pas désignés en kabyle.

- Oui, *yelha* c'est intéressant.

Notre locuteur a commencé son énoncé par une affirmation en employant la locution « oui » qui est une unité française. Ensuite, il a employé un qualificatif en kabyle « *yelha* », à la fin il a usé tout un syntagme nominal en français « c'est intéressant ». Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : Le recours de ce locuteur à l'usage de la langue française n'est pas dicté au manque de lexème pour exprimer cette idée, mais cela peut être dû à l'habitude de ce locuteur à employer cette langue étrangère.

- J'ai hâte *melmi ad t-nekfu*.

Ici, le locuteur a employé un syntagme prédicatif verbal en employant des unités issues de la langue française, à leur place, il pourrait exprimer cette idée en utilisant uniquement des unités en kabyle. Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : Le contexte de l'énonciation et les attitudes linguistiques de locuteur vis-à-vis de la langue française, pourraient être dû aux éléments déterminants de ces pratiques linguistiques. Ensuite, le locuteur en revenant à sa langue maternelle en employant un pronom interrogatif « *melmi* » et un syntagme prédicatoide verbal « *ad t-nekfu* ».

- Bon courage *a tullas*.

Le locuteur de cet énoncé a commencé par une locution dont les unités appartiennent à la langue française 'bon courage', il a ajouté un syntagme nominal « *a tullas* », qui est d'origine kabyle. Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : Le locuteur a employé cette expression d'origine française de fait de l'inexistence d'une unité correspondante d'origine kabyle.

- *Semhyi, grave d tamesmumt bezzaf* quand même.

L'auteur a mélangé entre deux langues : le kabyle et le français, au début il a commencé son énoncé par un syntagme prédicatif verbal à l'impératif. Ensuite, il a employé un adjectif qualificatif en français pour qualifier un autre adjectif dit en kabyle « *d tamesmunt* ». Enfin, il a employé un autre adjectif en kabyle « *bezzaf* », et il a conclu son énoncé par un adverbe en français 'quand même'. Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : Le contexte d'usage de ces unités françaises peut être expliqué par une habitude ancrée auprès des jeunes locuteurs kabyles notamment ceux instruits, car il aurait pu employer uniquement des unités en kabyle.

- *Ad t-id-yehdu rebbi, amek qqaren denya dewarra.*

Le locuteur a commencé son énoncé par une expression figée (*ad t-id yehdu rebbi*) qui veut dire qu'il revienne au bon sens, cette expression est composée d'un syntagme prédicatif verbal dont le verbe est emprunté de l'arabe plus le substantif *Rebbi* (Dieu) qui est aussi emprunté de l'arabe. Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : Le locuteur a employé l'expression figée « *denya dewarra* » empruntée à l'arabe dialectal de fait que cette dernière s'emploie fréquemment par les locuteurs kabyles.

- *Ama icab uyyul qu'ils vont délibérer.*

Cet énoncé par l'expression figée (*ama ycab ughyul*) elle s'emploie en kabyle quand il aurait beaucoup de retard par rapport au temps prévu. Ensuite, il a employé l'énoncé entièrement en français. Nous sommes, ici, dans une situation de code-mixing.

Justification : Le recours de locuteur à la langue française peut être justifié par le contexte de l'énonciation où les étudiants ont l'habitude généralement d'employer des unités d'origines françaises dans ce genre de discours.

Pour de nombreuses raisons à la fois linguistiques et extra-linguistiques, le berbère présente, de nos jours, beaucoup d'emprunts touchant à divers domaines de la vie quotidienne. Ces emprunts sont classés en trois types selon le degré de leur assimilation et de leur intégration aux systèmes phonétique, phonologique et morphologique de berbère.

a / Les emprunts complètement berbérisés :

Ce sont ceux qui ont été complètement intégrés dans différents plans (phonétique et morphologique) et qui n'affichent pas de différences ni de spécificités comparées aux mots d'origines berbères.

Exemple :

Les exemples suivants sont empruntés de la langue Française :

- Atractur
- Afurnu
- Akamyun
- Tilivizyu
- Takarrust

Ceci est emprunté de la langue Arabe :

- tafellaht
- Akersiw
- Ijdiden
- Taktabt
- Tahanutt

L'intégration de certains emprunts est tellement profonde et totale que les locuteurs refusent d'admettre qu'ils soient d'origine étrangère que seules les recherches et comparaisons inter linguistiques peuvent confirmer. C'est le cas des emprunts des phéniciens par exemple¹⁸.

b / Les emprunts partiellement berbérisés :

Ce sont ceux qui ont subi l'influence du berbère sur le plan phonétique et qui ont gardé la morphologie qu'ils affichaient dans leurs langues d'origines.

Exemple :

L'exemple suivant est emprunté de la langue Française :

¹⁸ M.IMARAZENE. ELEMENTS DE MORPHO- syntaxe kabyle. P73

- Ttilifun.

Les exemples suivants sont empruntés de la langue Kabyle:

- Lfal.
- Ddree.
- Ccetwa.
- Lehwa.
- Lḥal.
- Lqahwa.
- Lamana.
- Leewam.
- Leeca.

Certains, parmi ces emprunts, ont gardé l'article défini de leur langue d'origine. Cependant, comme le berbère ne connaît pas d'opposition (déterminé / indéterminé par la présence ou l'absence d'un article), l'article importé à travers l'emprunt perd sa pertinence et redevient un phonème comme les autres.¹⁹

c / Les emprunts non berbérisés :

Ce type d'emprunt a gardé sa structure telle quelle est dans la langue d'origine et n'a subi aucune influence morphologique ni même phonétique, en passant vers la langue berbère. Cette catégorie d'emprunts, née d'une nouvelle tendance chez les jeunes locuteurs en particulier qui usent beaucoup de l'interférence linguistique et du code-mixing, est d'un usage limité puisqu'elle ne concerne que certaines catégories d'«intellectuel » et dans des situations particulières²⁰ :

Exemple :

- Pyjama.
- Maquillage.

¹⁹ Idem. p73

²⁰ Idem. p74

- Chargeur.
- Bonjour.
- Oui je pense.
- La couleur.
- Téléphone.
- Message.
- Pas encore.
- Cinéma.
- Parfum.
- J'adore l'été, c'est ma saison préférée.
- La chambre.
- Poulet.
- Parapluie.
- La famille.
- La boutique « habille moi ».

Conclusion :

Dans ce chapitre, nous avons analysé le corpus que nous avons recueilli. Mais avant cela, nous avons, à chaque fois, commencé par la définition des concepts de la sociolinguistique qui résultent du contact de deux ou plusieurs langues. Suite à l'analyse de notre corpus, nous avons constaté la grosse difficulté que rencontrent les étudiants du département de langue et culture amazighes de Tizi-Ouzou à produire un discours unilingue en kabyle. Nous avons vu qu'à chaque fois, ces étudiants font recours à d'autres langues pour transmettre leurs messages.

Les étudiants de ce département font recours essentiellement, au français et au kabyle dans différentes situations de mélange de langue. Ils ne font appel à la langue arabe, qui, pourtant, fait partie intégrante de leur paysage sociolinguistique dès le primaire, que très rarement.



Conclusion Général

Conclusion générale :

Au terme de ce travail que nous avons mené sur les pratiques linguistiques et langagières des étudiants du département de Langue et Culture Amazigh de Tizi-Ouzou, nous sommes arrivés à tirer plusieurs conclusions que nous allons synthétiser dans cette conclusion. Avant cela, nous tenons à rappeler la problématique de notre étude que nous avons posée au début de cette recherche; elle a été formulée comme suit : quelles sont les langues pratiquées par les étudiants du département de langue et culture amazigh de Tizi-Ouzou dans leurs communications quotidiennes, et quelles sont les caractéristiques de leurs comportements langagières ?

Nous avons constaté que dans la pluparts des énoncés étudiés, l'emploi de plusieurs langues dans un même énoncé où nos informateurs produisent plusieurs phénomènes linguistiques : l'emprunt, l'interférence, l'alternance, la diglossie, le code switching, le code-mixing. Nous avons constaté que l'emprunt est le premier phénomène attesté dans le discours de nos informateurs (plus de cent (100) unités empruntés : Cinq (05) empruntés à l'arabe et plus de cinquante (50) au français). Parmi ces emprunts certains sont complètement berbèrisés et d'autres ne le sont que partiellement, alors que d'autres unités ont été employées telles qu'elles sont dans leur langue d'origine. Le deuxième phénomène linguistique apparu dans nos enregistrements est le code-mixing avec 10 énoncés : dans ces énoncés, nos informateurs font recours généralement à la langue française pour combler le manque de lexique dont souffre la langue kabyle. Le troisième phénomène c'est l'interférence.

Enfin nous concluons que les étudiants de département de langue et culture amazigh sont loin d'avoir un discours homogène en matière de langue utilisée.

L'explication de toutes ces pratiques est à notre avis en relation avec l'entourage et l'histoire de la région. En effet, la Kabylie et l'Algérie toute entière sont des milieux plurilingues. Plusieurs langues se partagent cet espace. Même au sein du département de langue et culture amazighes, la langue amazighe ne dispose pas seule de cet environnement puisqu'elle est largement concurrencée par la langue française.

Références Bibliographie

- ALI-BENCHRIF, « L'alternance codique arabe dialectal/Français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés » thèse de doctorat, université Abou-BAKR Belkaid ; Tlemcen, 2008, p.47.
- Bourdieu. P. cité dans l'ouvrage de H. Boyer introduction à la sociolinguistique, Ed, Dunod, 2001.
- CALVET J.L, la sociolinguistique, que saie-je ?, Paris, 1993.
- CALVET J.La sociolinguistique Édition, P.U.F. 1996.
- CHAKER.S, Manuel de linguistique berbère I, Alger, Ed. Bouchène, 1991.
- CHIBANE, R., « Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'sommer ». Mémoire de magistère, Université de Tizi-Ouzou. 2009.
- Dubois, J, Dictionnaire de linguistique, Ed Larousse, Paris, 2007.
- Dubois J. Dictionnaire de la linguistique et des sciences des langues Larousse, Paris, 1994.
- DUBOIS.S, « Dictionnaire de linguistique », Larousse, paris, 1993.
- GUMPER .Z, Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle, Paris, édition, minuit, 1989, p.57
- IMARAZENE M., Etude comparative entre le berbère (kabyle), l'arabe littéraire et l'arabe dialectal », Thèse de doctorat, UMMTO, 2007.
- IMARAZENE.M, Eléments de morpho-syntaxe kabyle, Ed ; El-Amel, 2014.
- LÜDI. G et PY. B, Etre bilingue, Peter Lang, Berne, 2003, p 143.
- Martinet. A., Le bilinguisme et diglossie « appel à une vision dynamique des faits », la linguistique, n°18, Presse universitaire de France, 1982.
- Martinet. A, la diglossie « appel à une vision dynamique des faits », la linguistique, n° 18, Presse universitaire de France, (1982).
- TALEB- IBRAHIMI. KH, Les algériens et leur(s) langue(s), Les Editions El Hikma, Alger 1995.
- TALEB IBRAHIMI Kh., Les algériens et leur (s) langue (s), Ed ALHKMA, Alger, 1997.
- THIAM.N, in MOREAU, « Sociolinguistique, concepts de base »,Mardaga, Liège, 1997.

- William f. Mackey, Bilinguisme et contacte des langues, Ed KLINCKSIECK, 1976.

-DERAJI Y., Analyse sociolinguistique des commentaires de jeunes algériens sur Facebook
mémoire de master, 2017.

Résumé en Tamazight :

Tutlayt n tmaziyt, zik tella kan deg timawit, maca tura tewwi-d abrid meqqren deg tira, tekcem yer yiyerbazen, maca s unekcum n leğnas yer tmurt n yimaziyen, s yifiniqiyen d yirumaniyen ney d wiyad, tutlayt-a semmal d tuyalin yer deffir, ad naf deg tmurt n leqbayel atas n tutlayin i ttmeslayen, rnu ssexlađen waygar-aset

Akatay-ntey nesbedd-it yef usentel yerzan azal n tutlayt taqbaylit deg tmetti, anda ara naf inelmaden ara ay-d yerren yef yisteqsiyen, d tesleđt n tririt-nsen deg ugezdu n tutlayt d yidles n tmaziyt deg Tizi- Wezzu

Yewwi-d nextar asentel-a imi deg tezrawt-a, ad naf tuget n yinelmaden n ugezdu n tutlayt d yidles n tmaziyt, ssexdamen tutlayin-nniđen mi ttmeslayen wagar-asen d usexdem n wawalen iretalen s tuget, ad naf annect-a yettuqet, nekkni ad nenadi sebba n way-a, rnu ad nesleđ tirirt n yinelmaden yef yisteqsiyen.

Iwakken ad negzu ay-a, nerza yer ugezdu n tutlayt d yidles n tmaaziyt Mulud At Mæemmer, iselmaden yellan deg ugezdu, nufa tuget deg-sen xedmen s tutlayt n tefransist.

S usekles nexdem i yimsulya, nessawed negmer-d ammud d anesbayur, d win ara nesleđ deg tezrawt-ntey.

Deg uħric amenzu, ad d-nawi awal yef umezruy n tutlayt n tmaziyt deg Lezzayer, seg unekcum n Yifiniqiyen, irumaniyen alamma d yiwandalen, rnu ad d-negzu kra n yilyiten icudden yer tesnilest, syin ad d-nesken idgan anda tella teqbaylit, d unekcum n tutlayin nniđen yur-s am tefransist d taerabt.

Deg uħric wis sin, ad nesleđ ammud i d-newwi yer yimsulya, aseles i d-nexdem ad tenegzu, ad nwali imsulya amek ssexlađen gar snat ney ugar n tutlayin am teqbaylit d tefransist ney taerabt, ad nwali awlen iretalen ssexdamen deg yal tafyirt anda i ay-d-fkan tiririt.

Tutlayt n tmaziyt nessaram ad tettef amkan-is deg tmetti, imi d tutlayt n tyemmat ilaq ad teneħraz, maca iretalen i d-yudfen yer tutlayt d ugur ara d-yasen deg unerni-ines, imi deg yal tagnit n teywalt ilaq ad nemmeslay yis-s mebla ma nessexdem awalen iretalen, ney ad nessiwel i tutlayin nniđen am teerabt d tefransist.

Amawal

Tamazight	Tafransist
Tisnasin	Pratiques
Titlayanin	Langagière
Addud	Attitude
Tasnemtislit	Sociolinguistique
Tagtutlayt	Plurilinguisme
Amsidef n tutlayin	Code mixing
Irumanyen	Romain
Azayer	Statut
Imselyuyen	Informateurs
Ammud	Corpus
Ifiniqyen	Phénicien
Iretṭalen	Emprunt
Igrigyen	Grec
Tutlayt	Langue
Asinutlayan	Bilinguisme
Asegzawal	Dictionnaire
Tamukrist	La problématique
Tantala taeravt	Arabe dialectal
Taeravt taseklant	Arabe littéraire
Tamlellit	L'alternance
Timetti deg ttmeslayen snat n tutlayin	Diglossie

Table des matières

Introduction générale

1. Choix du sujet	7
2. Problématique.....	7
3. Objectifs et motivations	8
4. Hypothèses.....	8
5. Présentation du terrain et du corpus.....	8
5.1. Terrain d'enquête.....	8
5.2. Le corpus	8
6. Présentation les informateurs	9

Chapitre I : partie théorique et méthodologique

Introduction.....	11
1. L'Afrique du Nord et les arabes.....	11
1.1. Les Phéniciens (XI ème siècle avant J.C.- 114 avant J.C.).....	13
1.2. Les Grecs.....	15
1.3. Les Romains :(146 avant J.C.- 429 après J.C.).....	16
1.4. Les Vandales (429 avant J.C.- 534 après J.C.) et les Byzantins (534-647).....	18
1. Le paysage sociolinguistique algérien et kabyle.....	19
1. Statut des langues en Algérie	20
1.2. L'Arabe	20
1.3. L'Arabe dialectale (populaire).....	20
1.4. L'Arabe classique (arabe littéraire, arabe scolaire, arabe standard).....	21
1.5. Le berbère.....	21
1.6. Le Kabyle.....	22
1.7. Le Chaouïa.....	22
1.8. Le targui.....	22
1.9. Le Mzab.....	22
1.10. Le Français.....	22
1.11. L'anglais.....	23
2. Statut du berbère en Algérie	24
3. les statuts de toutes ces langues en Kabylie et au sein du milieu universitaire (DLCA)....	24

3.2.L'arabe dialectal (populaire)	24
3.3. L'arabe scolaire	24
3.4. Le berbère (tamazight)	24
3.5. Le français.....	25
3.6. L'anglais.....	25
4. Conclusion.....	25

Chapitre II : Analytique

Introduction

1. Les pratiques monolingues	26
1.1 Monolingue kabyle	26
2. Les pratiques plurilingues	27
2-1 L'interférence :.....	27
2-1-1 Interférence morphosyntaxique.....	28
2-1-2 Interférence lexicale.....	28
2-1-3 Interférence phonétique.....	28
2-1-4 Interférence grammaticale	28
2-2 L'alternance codique :.....	28
2-2-1 Alternance codique intra-phrastique.....	30
2-2-2 Alternance codique inter-phrastique.....	30
2-2-3 Alternance codique extra-phrastique.....	30
2-3 La diglossie	30
2-4 Code switching.....	31
2-5 Code mixing.....	31
3. Les emprunts complètement berbérisés	41
4. Les emprunts partiellement berbérisés	42
5. Les emprunts non berbérisés	43
6. Conclusion.....	44
Conclusion générale	48
Références bibliographique.....	54
Annexes	

Annexe 1 : Résumé en Tamazight.....	57
Annexe 2 : Amawal.....	58
Tables des matières	